



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 9

Rubson Maison Saine Stop Fuite Pâte A Reboucher

No. FDS : 412873

V001.1

Révision: 20.10.2010

Date d'impression: 29.08.2012

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit:

Rubson Maison Saine Stop Fuite Pâte A Reboucher

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Colle époxyde à 2 C

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

Numéro d'appel d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification (DPD):

Xi - Irritant

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Sensibilisant

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Éléments d'étiquetage (DPD):

Xi - Irritant

**Phrases R:**

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S37 Porter des gants appropriés.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Indications additionnelles:

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Contient:

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700),

PR Bisphenol-F épichlorhydrine résine, MW <=700

Autres dangers:

Les personnes allergiques aux résines époxydes ne doivent pas être mises en contact avec le produit.

Les personnes allergiques aux amines ne doivent pas être mises en contact avec le produit.

3. Composition/informations sur les composants

Description chimique générale:

Colle époxyde à 2 C

Substances de base pour préparations:

Résine époxyde

Polymercaptan

Composé silicaté

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	EINECS N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	500-033-5	< 20 %	Risques chroniques pour l'environnement aquatique 2 H411 Irritation oculaire 2 H319 Irritation cutanée 2 H315 Sensibilisateur de la peau 1 H317
2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl) -phenol 90-72-2	202-013-9	< 5 %	Irritation cutanée 2 H315 Toxicité aiguë 4; Oral H302 Irritation oculaire 2 H319

Seuls les ingrédients dangereux pour lesquels une classification CLP est déjà disponible, sont indiqués dans ce tableau. Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	EINECS N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	500-033-5	< 20 %	N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53 R43 Xi - Irritant; R36/38
PR Bisphenol-F épichlorhydrine résine, MW <=700 28064-14-4		< 10 %	Xi - Irritant; R36/38, R43 N - Dangereux pour l'environnement; R51/53
2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl) - phenol 90-72-2	202-013-9	< 5 %	Xn - Nocif; R22 Xi - Irritant; R36/38

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R , voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

4. Premiers secours

Description des premiers secours:

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soins de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés. Si nécessaire consulter un dermatologue

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage pendant au moins 5 minutes. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

YEUX : Irritation, conjonctivite.

PEAU : Rougeurs, inflammation.

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Voir section: Description des premiers secours

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO₂) et de l'oxyde nitrique (NO_x) risquent d'être dégagés.

Conseils aux pompiers:

Porter un équipement de sécurité.
Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Porter un équipement de protection individuel.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Balayer mécaniquement.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Ne conserver que dans le conditionnement d'origine.
Maintenir les emballages fermés hermétiquement.
Stocker dans un endroit frais et sec.
Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Colle époxyde à 2 C

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle:**

Valable pour
France

aucun(e)

Contrôles de l'exposition:**Protection respiratoire:**

Pas nécessaire.

Protection des mains:

Les gants recommandés sont des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur >0.1mm). Ils devront être utilisés pour chaque contact même court. Gants disponibles en magasins spécialisés: laboratoires, pharmacies...

Protection des yeux:
Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:
vêtement de protection approprié

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect	Masse à pétrir plastique
Odeur	Bleu, blanc caractéristique
pH	Il n'y a pas de données.
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données.
Point d'éclair	Il n'y a pas de données.
Température de décomposition	Il n'y a pas de données.
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données.
Densité (20 °C (68 °F))	1,7 - 1,9 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données.
Viscosité	Il n'y a pas de données.
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données.
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données.
Solubilité qualitative (20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	Insoluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données.
Point de fusion	Il n'y a pas de données.
Inflammabilité	Il n'y a pas de données.
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données.
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données.
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données.
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données.
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données.

Autres informations:

Il n'y a pas de données.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:

Réagit avec des acides, oxydants forts et époxydes.
Réaction avec des amines
Réaction avec des alcools

Possibilité de réactions dangereuses:

Voir section réactivité

Conditions à éviter:

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

Produits de décomposition dangereux:

Aucun connu

11. Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Les personnes allergiques aux résines époxydes ne doivent pas être mises en contact avec le produit.

Les personnes allergiques aux amines ne doivent pas être mises en contact avec le produit.

Irritation de la peau:

Irritation cutanée primaire: irritant

Irritation des yeux:

Irritation des yeux primaire: irritant

Sensibilisation:

Sensibilisation possible par contact cutané.

Possibilité de réactions croisées avec d'autres combinaisons d'époxyde.

Possibilité de réaction croisée avec d'autres liaisons amine

Toxicité aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) -phenol 90-72-2	LD50 LD50	1.378 - 1.968 mg/kg 1.280 mg/kg	oral dermal		rat rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity) OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) -phenol 90-72-2	corrosive		rabbit	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) -phenol 90-72-2	not irritating	24 h	rabbit	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) -phenol 90-72-2	not sensitising	Buehler test	guinea pig	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	positive	bacterial forward mutation assay	with and without		

12. Informations écologiques**Informations générales:**

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

Toxicité:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologi- ques	Temps d'expositio- n	Espèces	Méthode
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) - phenol 90-72-2	LC50	153 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	

Persistance et dégradabilité:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) - phenol 90-72-2		anaerobic	4 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

Potentiel de bioaccumulation: / Mobilité dans le sol:

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
2,4,6- Tri(diméthylaminométhyl) - phenol 90-72-2	0,77					

13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets:**

Evacuation du produit:

Éliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

14. Informations relatives au transport

Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADN, IMDG, IATA-DGR

15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Teneur VOC 0 %
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Classification et étiquetage selon les arrêtés fixant les modalités d'élaborations et de transmission des fiches de données de sécurité.
Substances dangereuses:	Code du travail (article L 231-6 et 7, articles R 231-51 à 58-2), arrêté du 9 novembre 2004 (relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances).
Préparations dangereuses:	Code du travail (article L 231-6 et 7, articles R 231-51 à 58-2), arrêté du 9 novembre 2004 (définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses)
Protection des travailleurs:	Travaux interdits: Code du Travail (articles R 234-9 et 10 (femmes), articles R 234-16, 20 et 21 (jeunes travailleurs de moins de 16 et/ou 18 ans), arrêté du 8 octobre 1990 modifié (arrêté fixant la liste des travaux pour lesquels il ne peut être fait appel aux salariés sous contrat de travail à durée déterminée ou aux salariés des entreprises de travail temporaire). Hygiène et sécurité du travail: Code du Travail (articles R 232-5 à 5-14, R 231-32 à 38, R 233-43, circulaires relatives au commentaire technique des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail (19 juillet 1982, 14 mai 1985 et suivantes). Prescriptions nationales: Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit. Maladies professionnelles: Code de la Sécurité Sociale (articles L 461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R 461-3 publiés dans le fascicule INRS ED 486, en accord avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Maladies à caractères professionnel: Indépendamment des tableaux des maladies professionnelles, signaler toute maladie ou tout symptôme susceptible de présenter un caractère professionnel. Décret 63-865 du 3/8/1963 et article 461-6 et D 461-1 du code de la sécurité sociale modifiée par la loi 1106 du 06/12/1976
Protection de l'environnement:	Installations classées: 1510 Loi 76-663 modifiée (relative aux installations classées pour la protection de l'environnement), code de l'environnement article L 511-2 (nomenclature des installations classées). Rejets interdits: Eaux : loi 64 1245 du 16/12/64 modifiée ; huiles et lubrifiants : décret 77-254 du 8/3/77 ; détergents : décret 87-1055 modifié du 2 Déchets : loi 75-633 modifiée (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 92-377, décret 94-609 (relatif aux déchets d'emballages individuels), décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux), décret 98-679 (relatif au transport par route, au négoce et au courtage des déchets).

16. Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51 Toxique pour les organismes aquatiques.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.